

Salaires SNCF 2015

L'UNSA à l'offensive et déterminée

L'UNSA-Ferroviaire a écrit le 03 juin 2015 au Directeur Général Délégué Cohésion et RH du GPF SNCF, afin de lancer officiellement l'ouverture de la "Négociation Annuelle Obligatoire" Salaires 2015.



L'Entreprise répond à l'UNSA en déclenchant une "table ronde salaires" le 29 juin 2015.

DIVIDENDE SALARIAL

L'UNSA demande que ce dividende salarial soit attribué tous les ans et entre dans le calcul de la retraite.

L'UNSA, force de propositions, portera vos attentes :



- en matière d'augmentation générale des salaires,
- que le dividende salarial devienne **liquidable** (comptant dans le calcul de la retraite), **versé tous les ans** et **ajouté à la gratification de vacances**. (demande UNSA réitérée chaque année),
- application systématique de l'ensemble des mesures salariales aux contractuels,
- poursuite du chantier d'aménagement de la grille salariale,
- uniformisation de l'Allocation Familiale Supplémentaire,
- extension au samedi des EVS prévus pour le travail des dimanches et fêtes,
- en cas de signature, mise en place d'un comité des signataires.

L'UNSA regrette et condamne le fait que l'Entreprise n'organise pas de bilatérales sur les salaires, comme les autres années. L'UNSA prend les devants et envoie ses propositions écrites à la SNCF !

La signature UNSA 2014, a permis par ses 9 mesures (Evolution de 0,5 % du traitement, doublement du budget moyen La Prime, hausse de 50 euros de la prime vacances, création positions D2 19 et TA 2 13, allocations de déplacements alignées sur les taux les plus hauts, extension de l'allocation familiale supplémentaire aux PERSONNELS CONTRACTUELS des annexes B et C...) d'obtenir un accord global très au dessus du taux de l'inflation INSEE constaté (0.5 %).

L'UNSA, en responsabilité, relayera les attentes des salariés en matière salariale et de pouvoir d'achat en général. Aspirations notamment concernant le **débloqué des grilles de rémunération** créées en 1992 et rendues "obsolètes" au regard de l'allongement de l'activité, suite aux différentes réformes des retraites.

juin-juillet 2015



UNSA Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65 • federation@unsa-ferroviaire.org

L'expertise syndicale



GPF SNCF 2015

L'expertise syndicale



Groupe Public Ferroviaire SNCF

Comité d'Entreprise Délégué du Personnel Conseil de Surveillance Conseil d'Administration